

République Française
Département FINISTERE
Commune du CLOÏTRE-PLEYBEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 08/06/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 juin à 20h00, le Conseil Municipal de Commune du CLOÏTRE-PLEYBEN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BALAY Sandrine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/05/2026.

Présents : Mmes BALAY Sandrine, BILIRIT Dominique, DIRAISON Maryse, LESAGE Françoise, PRIGENT Morgane, PARTHENAY Audrey, SALAUN Sylvie, LE MOAL Véronique, M. MONCHABLON Stéphane, DEMEURÉ Bruno, GUEGUEN Jérôme, BICREL Romain, LEAUSTIC-LOUARN Jules.

A été nommé(e) secrétaire : DIRAISON Maryse

Absent excusé : TIMBERT Rudy

027/2026 – Élection des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (commune de moins de 1000 habitants)

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 20 heures.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de LE CLOÏTRE-PLEYBEN ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM : BILIRIT Dominique ; DIRAISON Maryse ; PRIGENT Morgane et FAVENNEC Alexandre.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

Madame BILIRIT Dominique ; M. DEMEURÉ Bruno ; Mme BALAY Sandrine.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme BILIRIT Dominique 14 voix
- M. DEMEURÉ Bruno 14 voix
- Mme BALAY Sandrine 14 voix

Mme BILIRIT Dominique, née le 05/11/1957 à LE CLOÏTRE-PLEYBEN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.
M. DEMEURÉ Bruno, né le 30/01/1974 à DINÉAULT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.
Mme BALAY Sandrine, née le 11/04/1985 à QUIMPER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

Le maire a constaté le refus de zéro délégué après la proclamation de leur élection.

c) Élection des suppléants

Madame le Maire propose de passer à l'élection des suppléants.

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

Mme DIRAISON Maryse, M. MONCHABLON Stéphane, M. GUEGUEN Jérôme.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme DIRAISON Maryse 14 voix
- M. MONCHABLON Stéphane 14 voix
- M. GUEGUEN Jérôme 14 voix

Mme DIRAISON Maryse, née le 15/09/1959 à LORIENT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.
M. MONCHABLON Stéphane né le 25/04/1977 à CHAUMONT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
M. GUEGUEN Jérôme, né le 09/09/1985 à BREST ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Le maire a constaté le refus de zéro suppléant après la proclamation de leur élection.

Annexé à la présente délibération, le procès-verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 08/10/2026

La secrétaire,
DIRAISON Maryse

Le Maire
BALAY Sandrine